

Terrain Multisport

Le terrain multisport est ouvert au public. Il comprend un terrain de tennis aux dimensions homologuées, un demi terrain de basket, des poteaux de handball et une table de ping-pong. L'adhésion est obligatoire pour accéder au terrain. Il est indispensable de s'inscrire sur le planning pour la réservation des créneaux horaires, et de respecter le règlement d'utilisation.

TARIFS	RESIDENTS DE LA COMMUNE	NON RESIDENTS
COTISATION INDIVIDUELLE	50€/an	80€/an
	25€/mois	40€/mois
	10€/semaine	20€/semaine
COTISATION FAMILIALE	80€/an	120€/an
	40€/mois	60€/mois
	15€/semaine	30€/semaine
INVITE par un membre adhérent	3€ la séance de 2h	
UTILISATEUR OCCASIONNEL	5€ la séance de 2h	10€ la séance de 2h

Stop aux décharges sauvages

Plusieurs zones de décharges sauvages ont été identifiées sur la commune. Cette démarche est interdite et honteuse alors qu'une déchèterie gratuite pour les particuliers est présente au sein de notre commune. Nous rappelons que des poursuites pénales pourront être engagées à l'encontre des auteurs de ces incivilités. Tout contrevenant est passible d'une amende de 35 euros (article R 632-1 du code pénal), et si l'infraction est commise au moyen d'un véhicule, le montant de l'amende est de 1500 euros (article R635-8 du code pénal).

Rappel

La baignade est interdite dans l'étang de Masmangeas.

Horaires d'été

Mairie Du 06 juillet au 28 août 2020 Ouvrte au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00 ou sur RDV 28 Rue du Docteur Jamot communedesardent@orange.fr 05 55 64 52 30 www.sardent23.fr Facebook: @communedesardent	Agence Postale Communale Du 06 juillet au 29 août 2020 Ouvrte le lundi, jeudi et vendredi De 09h00 à 11h30 Fermée le 13 juillet 2020 Ouvrte le mercredi 15 juillet en remplacement de 09h00 à 11h30
Bibliothèque Fermée au public jusqu'à nouvel ordre	Déchèterie Route de Maisonnisses, Sardent Ouvrte le mardi, mercredi, vendredi, samedi De 09h00 à 12h00 EVOLIS 23 : 05 55 89 86 06 relationusagers@evoliss23.fr

Responsable de la publication : Thierry GAILLARD. IPNS

mairie de SARDENT

LETTRE D'INFORMATION COMMUNALE - JUILLET 2020

Composition du Conseil Municipal

Suite aux élections du 15 mars 2020 et à l'installation du Conseil Municipal lors de la séance du 26 mai 2020, on été élus :

Thierry GAILLARD, Maire, Conseiller communautaire

Jérôme AUGUSTYNIK, 1er Adjoint, Conseiller communautaire

Joëlle FAUCONNET, 2ème Adjointe

Pierre DUGUET, 3ème Adjoint, Conseiller communautaire

Patricia ANGELINI, Christelle BAUMET, Fanny CADILLON-LAPORTE, Alice DEHUREAUX, Sandra TERRACOL, Angélique VEYSSET, Jérôme CANDORET, David CHASSAGNE,

Christian GAUTHIER, Régis GUYONNET, Pascal LESOUPLE,
Conseillers municipaux

Commissions Municipales

Commission Enfance, Jeunesse Joëlle FAUCONNET Christelle BAUMET Sandra TERRACOL Angélique VEYSSET	Commission Développement Economique, Agriculture, Chemins Ruraux, Services Publics, Tourisme Joëlle FAUCONNET Pierre DUGUET Régis GUYONNET Alice DEHUREAUX
Commission Travaux, Bâtiment, Voirie, Espace Public Jérôme AUGUSTYNIK Pascal LESOUPLE Christian GAUTHIER Jérôme CANDORET	Commission Environnement, Développement Durable, Eau Assainissement, Aménagement Jérôme AUGUSTYNIK Jérôme CANDORET David CHASSAGNE Pascal LESOUPLE Joëlle FAUCONNET Patricia ANGELINI Alice DEHUREAUX Fanny LAPORTE-CADILLON
	Commission Culture, Vie Associative et Communication Pierre DUGUET David CHASSAGNE Patricia ANGELINI Christelle BAUMET Fanny LAPORTE-CADILLON Angélique VEYSSET

BUDGET PRIMITIF 2020 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
824 370,73 €	824 370,73 €	353 149,71 €	353 149,71 €

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2020 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE				
DEPENSES TTC €		RECETTES €		AUTOFINANCEMENT N €
Voirie *	108 810	DETR Voirie	31 241	76 759
Couverture garderie	28 000	DETR couverture	16 233	11 767
Logiciel de gestion du cimetière	7 200	DETR potentielle	2 975	4 225
Mobilier	1 400			1 400
Panneaux sécurité routière	1 000	Amendes de Police	500	500
Plantations forestières	5 500			5 500
Etudes Architecte	3 000			3 000

*Les travaux de voirie concernent les routes communales suivantes :

- Rue de la Pierre Lalière
- Accotements Rue Grande
- Route de liaison entre le village de Villeveygoux et du Grand Chiroux
- Route d'accès et intérieur du village de La Jarrige
- Village du Mazeau
- Village de La Feyte

Le marché de travaux a été attribué à l'entreprise EUROVIA, ils vont être réalisés fin juillet début août.

BUDGET PRIMITIF 2020 EAU ET ASSAINISSEMENT			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
129 388.15 €	129 388.15 €	350 070.34 €	350 070.37 €

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2020 BUDGET EAU ASSAINISSEMENT				
DEPENSES TTC €		RECETTES €		AUTOFINANCEMENT N €
Curage des lagunes	20 000			20 000
Diagnostic du système d'assainissement collectif	30 000	Agence de l'eau CD 23	15 000 7 500	7 500
Enfouissement alimentation électrique du captage de La Feyte	11 000			11 000
2nd pompe au captage de Tressagne	10 000			10 000
Remplacement des portes	2 640			2 640
Sectorisation et télégestion du réseau	266 662.34	Agence de l'eau	144 679	121 983.34

Le 17 mars 2020 aura marqué nos esprits, et probablement de façon durable, avec la mise en confinement liée à la pandémie du COVID 19.

Nous avons été contraint d'adapter nos pratiques, notre fonctionnement avec un triple objectif : assurer la continuité de nos services, protéger nos agents, participer à la protection de la population.

Très rapidement, nous avons pris un certain nombre de mesures : mise en dispense d'activités de certains agents pour raisons sanitaires, instauration du télétravail ...

Nous avons listé sur le territoire de la commune les personnes isolées ou potentiellement vulnérables de façon à les contacter chaque semaine pour connaître leurs besoins et les satisfaire chaque fois que c'était possible. Nous avons assuré, en soutien d'un commerce local, des livraisons de produits de première nécessité pour ceux qui ne pouvaient prendre le risque de se déplacer.

Nous avons, et cela n'a pas été facile, constitué un stock de produits nécessaires : masques, gel hydro alcoolique, plexiglas, lingettes etc.... de façon à pouvoir continuer à travailler et à accueillir du public en toute sécurité.

Nous avons acheté des masques en tissu norme AFNOR de façon à en distribuer 1 par habitant de la commune de plus de 10 ans (coût 3000 €) en complément de celui offert par le Conseil Départemental. Nous avons aussi participé financièrement à la constitution d'un stock tampon à l'échelle du département solidairement avec le Conseil Départemental, en versant une subvention de 800 € destinée à l'achat de masques FFP2 et chirurgicaux pour les soignants.

En raison de la mise en confinement, de la nécessité d'adopter les gestes barrières et de respecter une distanciation nécessaire et une désinfection quotidienne, nous avons été contraint de modifier nos conditions d'accueil en Mairie, à l'Agence Postale Communale, et de fermer temporairement la Bibliothèque.

Nous avons travaillé en collaboration avec les enseignantes, les agents communaux, les parents d'élèves pour organiser la réouverture de l'école dans le cadre d'un protocole sanitaire très strict mais nécessaire pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions tout en assurant la sécurité de tous.

La mobilisation des agents du service enfance sur les tâches d'hygiène exigées par le protocole sanitaire n'a pas permis, dans un premier temps, d'ouvrir les services périscolaires de cantine et de garderie. Nous avons réussi à organiser un service minimum de garderie dans un second temps mais nous n'avons pas pu assurer la confection des repas.

L'ensemble des services périscolaires seront rétablis selon le fonctionnement habituel pour la rentrée de septembre 2020.

Nous sommes bien conscients que toutes ces modifications ont pu vous apporter certains désagréments et nous vous demandons de nous en excuser.

Nous adressons tous nos remerciements aux enseignantes et aux agents pour leur grande implication et leur dévouement. Ils ont su faire preuve d'adaptation et de courage pour satisfaire aux besoins identifiés avec un vrai sens du service public qui les honore.